

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

LES DEUX ALLEMAGNES ET LES NATIONS UNIES

La 28ème Assemblée Générale des Nations Unies a admis, par acclamation, le mardi 18 septembre, les deux Etats allemands. Le même jour, M. Brejnev qui se trouvait à Sofia, affirmait que son pays entendait poursuivre la politique de détente.

L'admission des deux Etats allemands a été considérée comme le principal événement de la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée.

Cet «élargissement de l'université» des Nations Unies intervient à un moment où (lui-même le secrétaire général de l'Organisation M. Kurt Waldheim l'a reconnu) l'ONU connaît une baisse de prestige. Il y a beaucoup de personnes qui craignent que l'adhésion des deux Etats - adhésion qui affirme d'une manière définitive la déclaration du Chancelier Brandt d'après laquelle «existent désormais deux Etats sur le sol allemand» - ne risque de nuire encore davantage à l'efficacité des Nations Unies.

Les deux Allemagnes de présentent en ce moment toujours comme des rivaux; mais comme des rivaux décidés de ne pas introduire leurs «querelles» sur le plan international. Berlin-Est, dont la légitimité fut longtemps mise en doute, a pu - par cette acclamation - imposer officiellement sa réalité soutenue par Moscou et par des méthodes souvent brutales. Il faut attendre pour voir si vraiment les deux Allemagnes veulent et sont capables d'oublier le passé et travailler sincèrement pour la détente. Comme il a été très justement souligné, «l'entrée à l'ONU des représentants d'un pays divisé crée un précédent, le cas de la Chine étant sensiblement différent, puisque l'admission des représentants de Pékin avait entraîné l'expulsion de ceux de Taiwan. Du comportement des deux Etats allemands dans l'enceinte des Nations Unies dépendra sans doute pour une part aux yeux de l'opinion internationale l'attitude à adopter à l'égard des deux Corées et des deux Vietnams. L'événement constitue donc un test de première valeur pour la poursuite de la politique de détente dans le monde». Nous l'espérons...

LES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LES PAYS D'ACCUEIL

Le nombre toujours croissant des travailleurs migrants commence à poser de sérieux problèmes dans certains pays européens du fait qu'une partie de la population de ces pays les tolère pour le travail qu'ils effectuent, mais ne veut guère les accepter dans la société. Or, il y a lieu de ne pas oublier que les travailleurs migrants ont contribué par leurs efforts à l'expansion et à la prospérité des industries des pays d'accueil. Les travailleurs migrants, eux-mêmes, sont conscients de ce fait et ne veulent plus aujourd'hui, rester à l'écart de la société et désirent trouver une place dans la vie de tous les jours sans discrimination.

Pour éviter un conflit ouvert entre travailleurs migrants et la population autochtone, qui pourrait être désastreux pour l'avenir de l'Europe, leur intégration accélérée dans la société des pays d'accueil, devrait être un des principaux buts de toute politique d'immigration future, même si cela comporte des inconvénients et des sacrifices pour ces pays et leur population. C'est dans cet esprit qu'un rapport relatif a été élaboré auprès du Conseil de l'Europe, demandant l'adoption d'une politique des gouvernements, tendant à une égalité de traitements entre travailleurs étrangers et travailleurs autochtones, notamment dans le domaine du logement, de la protection sociale, de l'emploi et des possibilités de formation, tout en soulignant que les prérogatives basées sur la nationalité des pays d'accueil, devraient dans la mesure du possible, être abolies.

COMMENT LES EUROPEENS DEPENSENT LEUR ARGENT

(en °/° de la consommation privée totale)

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas
Produits alimentaires	27	31	39	28
Tabac	2,7	1,5	2,9	3,1
Vêtement et chaussures	11,8	9,1	9,2	10,3
Logement	11,1	10,2	9,6	8,5
Combustibles	3,8	3,1	3,3	5,1
Ameublement, équipement	13	8,4	5,8	15,5
Soins personnels	4,1	11,2	7,7	8,2
Transports	11,9	9,8	10,5	5,8
Enseignement, loisirs	7	7,4	6,1	4,9
Divers	7,3	7,9	5,5	20,4

L'EUROPE ENTRE LA RUSSIE ET L'AMERIQUE



Les erreurs en politique sont un luxe que seules les grandes puissances atomiques peuvent se permettre. Les fautes d'évaluation et de perspectives qu'elles commettent s'estompent dans le contexte de leurs intérêts mondiaux et, dans des circonstances déterminées, une erreur même grave peut se transformer à un moment donné en un renforcement de leurs positions et constituer à la fin une plateforme et un tournant pour une stratégie internationale plus dynamique.

Le VietNam et la Tchécoslovaquie nous enseignent. En mettant fin à la guerre erronée dans le VietNam, Nixon a réussi en même temps à revitaliser la politique américaine et à bouleverser celle de la Russie, de la Chine, du Japon et de l'Europe Occidentale. De la même manière l'Union Soviétique a réussi à transformer son erreur en Tchécoslovaquie en un isolement de l'Allemagne Orientale.

Après le coup soviétique sur Prague, Brandt s'est vu contraint à orienter sa politique vers Moscou, à reconnaître l'existence de l'état de Pankow et à accepter d'une manière définitive les frontières imposées par la défaite.

La transformation de ces erreurs en succès politiques a été plutôt rapide.

A la Conférence de Helsinki, qui a eu lieu récemment, la Russie a obtenu une solennelle reconnaissance collective du status quo européen, qui comprend la «normalisation» tchécoslovaque. Et immé-

diatement après le Ministre des Affaires Etrangères américain s'est rendu à Prague pour y légitimer, au nom de la plus forte puissance occidentale, l'acte d'usurpation consommé il y avait cinq ans à peine par les armées du Pacte de Varsovie.

Par contre les petites et les moyennes puissances ne peuvent se permettre aucune erreur. Comme elles ont derrière elles un espace international limité, même une simple erreur d'évaluation pourrait leur être fatale, serait-ce même pour leur servie. C'est le cas des nations qui constituent le noyau de l'Europe Occidentale et qui doivent en ce moment réfléchir à fond sur les premiers résultats de la Conférence Paneuropéenne de Helsinki. Le représentant français à cette Conférence, Michel Jobert, a dit justement que «la sécurité, on la mérite et on ne la gagne pas à la loterie». Il y avait dans ces mots l'avertissement clair que si les nations de l'Europe Orientale avaient perdu leur sécurité et au fond leur souveraineté il y a un quart de siècle, celles de l'Europe Occidentale courent le risque, au cas où elles ne prendraient pas à temps les mesures nécessaires, d'assister impuissantes à la lente usure de leur sécurité dans le courant des prochaines années.

L'Europe des Neuf, si elle n'arrive pas à se coaguler définitivement et à élargir ses sphères à d'autres nations européennes, est exposée à ces dangers car chacune des nations qui la composent est absolument

découverte aussi bien politiquement que stratégiquement, à la suite du dialogue que Washington et Moscou ont noué au-dessus de sa tête.

Ce dialogue est désormais trop avancé et a fini par lier les intérêts des deux grandes puissances tandis que chaque jour la tension entre l'Europe et l'Amérique devient plus âpre. D'un point de vue stratégique le parapluie protecteur américain est maintenant d'une efficacité limitée pour la défense de l'Europe et les accords politiques que viennent de prendre Breznev et Nixon pour la prévention de la guerre atomique font dépendre la sécurité européenne bien plus des accords entre Moscou et Washington que des accords traditionnels entre Washington et les alliés atlantiques. En définitive, nous pouvons affirmer que la nouvelle ligne souple et qui envisage des concessions, celle qui vient d'être adoptée par la Russie à l'égard de l'Europe, vise à attirer cette dernière vers Moscou en concomitance aux effets provoqués par les accords entre Breznev et Nixon, effets qui désagrègent les rapports entre l'Europe et les U.S.A.

Le temps n'est plus où la défense de l'Europe s'identifiait avec celle de l'Amérique. Le temps n'est plus non plus où l'empire soviétique essayait d'élargir matériellement ses frontières vers l'occident. De nos jours les vieilles alliances se détachent en une lente succession et, grâce à une politique tenace, la Russie attend que mûrisse le moment historique où l'Europe devra quasi naturellement tourner le dos à Washington pour se retourner vers Moscou. La stratégie soviétique est une spirale dont le ressort agit en conséquence de la multiplication des difficultés entre les Etats-Unis et les capitales européennes occidentales. Les Russes ont bien compris que ces difficultés ne sont pas destinées à disparaître mais à s'approfondir dans les prochaines années à venir.

La «Monaco monétaire» que Nixon a voulu

imposer aux Européens avec la dévaluation du dollar, même jusque sous sa valeur réelle pour créer un dumping artificiel aux exportations américaines, est peut-être la crise la plus sérieuse que les alliés des rives atlantiques ont jamais dû affronter. Dans cette crise il y a carrément un élément d'absurdité. Tandis qu'avec l'oscillation toujours plus arbitraire du dollar les Etats-Unis sont en train de démanteler l'équilibre monétaire européen, cet élément si important et de base pour le processus d'unification politique des Neuf, ils ont de plus accordé récemment de gros crédits à l'U.R.S.S. afin de donner de l'essor à leur puissance industrielle mais en même temps ils exigent une participation financière européenne plus active à la défense commune. Au moment où le facteur économique devient un des éléments principaux et plus dynamiques de la grande politique nous voyons l'Europe s'acheminer vers l'insécurité aussi bien économique que stratégique et la faute en incombe surtout à la politique monétaire américaine.

Entre la grande puissance occidentale américaine qui donne l'impression de vouloir allonger sa distance des côtes européennes et la puissance industrielle russe naissante (à la formation de laquelle participe l'Amérique même et les états européens aussi) l'Europe des Neuf se trouve en équilibre instable sur un sentier étroit et cet équilibre risque de devenir toujours plus précaire jusqu'au jour où elle pourrait se voir contrainte à céder à jamais l'adjudication de sa sécurité à la puissance orientale. En politique ce n'est pas comme en philosophie où les vérités peuvent être plus d'une. En politique la vérité est et reste une seule, le choix quant à la façon de l'affronter est infini. Nous suggérons la seule manière qui puisse garantir la pleine sécurité dans la liberté: la constitution rapide de l'Europe unie politiquement.

Roberto CESTELLI

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE A DISTANCE

Rapport de M. le Recteur Jean Capelle (ancien Président de la Commission de la Culture et de l'Education du Conseil de l'Europe) présenté à la XXVIème Table Ronde de l'Association pour l'Etude des Problèmes de l'Europe, organisée auprès de la Fondation Européenne Dragan (à Palma de Mallorca).

Dans la société qui évolue si rapidement depuis la dernière guerre mondiale, l'institution universitaire a considérablement changé de dimension puisque le nombre d'étudiants a parfois décuplé; elle a changé aussi dans ses structures internes par l'intervention de nouveaux mécanismes de relation entre enseignant et enseignés; mais elle conserve la même conception de sa mission et garde la même distance à l'égard du monde extérieur. C'est pourquoi les changements qu'elle a connus ne font que souligner davantage l'inadaptation de l'Université aux besoins de la société.

La crise provoquée par cette inadaptation a culminé autour de 1968 et est encore loin d'être résolue; l'accalmie relative dans les campus ne signifie pas qu'un progrès ait été réalisé vers l'harmonisation. Il s'agit plutôt d'une pause due autant à la lassitude qu'au besoin de préparer dans la réflexion, des relations nouvelles; ayant constaté l'évidence du malajustement social de l'institution universitaire, les réformateurs, qui couvrent un large éventail, allant des contestataires aux traditionalistes, se sont trouvés pris de court, lorsque l'occasion s'est présentée d'offrir une solution de rechange. Cela explique les erreurs d'une réforme insuffisamment préparée.

Les réflexions et les initiatives concernant l'organisation d'un enseignement à distance apportent des éléments capables

de poser le problème de l'Université sur des bases vraiment nouvelles et beaucoup plus larges; ainsi elles peuvent donner l'occasion de construire un enseignement supérieur capable de répondre aux besoins de la société en transformation et d'éclairer les aspirations.

A la recherche d'une finalité

Les anciennes classes dirigeantes se perpétuaient en destinant leurs enfants aux activités libérales et aux responsabilités supérieures de la société: formés par l'enseignement secondaire traditionnel, ils étaient dirigés ensuite, dans toute la mesure du possible, vers l'Université. Le fait que le succès à l'examen de fin d'études secondaires - le baccalauréat - assurait l'admission automatique à l'Université, était la garantie essentielle de la continuité sociale des milieux dirigeants. Il n'est pas étonnant que les familles les plus soucieuses de la promotion de leurs enfants, soient si fortement attachées au maintien du privilège de l'entrée libre à l'Université pour tous les bacheliers.

Les progrès de l'information et l'élévation du niveau de vie ont permis un élargissement continu de ce que nous appelons ici les classes ambitieuses; ce terme n'a rien de péjoratif: il traduit le fait qu'un grand nombre de familles ayant pris conscience de l'importance des études pour la promotion sociale ont conçu tout naturelle-

ment l'ambition d'en faire profiter leurs enfants. C'est ainsi que les effectifs dans les Universités se sont considérablement accrus, surtout par un apport relativement plus important des milieux dits populaires. Au point que, dès à présent, la proportion des enfants d'ouvriers agricoles qui vont à l'Université est assez proche de la moyenne nationale, contrairement à des déclarations qui ont encore cours.

Mais l'afflux des étudiants à l'entrée de l'Université pose évidemment le problème de leur répartition à la sortie, c'est à dire de l'ajustement aux emplois.

Bien entendu tous les étudiants attendent que leurs études les fassent accéder aux carrières. Mais sont-ils assurés de trouver place dans les seuls emplois supérieurs? Cette question soulève une alternative.

Si les lauréats des Universités n'acceptent que les emplois supérieurs, que faire du trop plein des diplômés? Et qui assurera, dans la société, les fonctions moyennes et les fonctions d'exécution, quand les Universités absorberont une très large proportion de chaque tranche d'âge?

S'il est admis, au contraire, que les diplômés universitaires ne garantissent pas un niveau de l'emploi, comment répartir leurs titulaires parmi l'ensemble des activités de direction d'encadrement d'exécution, et comment les rendre aptes à exercer les métiers?

La répartition équilibrée des ambitions et des emplois s'accommode bien de la diversité des talents et des motivations; elle ne serait pas facilitée, même si la société était assez riche pour en supporter la dépense, par l'envoi de la quasi totalité de chaque tranche d'âge à l'Université.

Encore faut-il pour que l'équilibre s'établisse sans avoir à recourir à une directivité autoritaire, que les jeunes gens qui n'auront pas choisi les études les plus longues ou les plus prestigieuses ne

soient de ce fait définitivement écartés des ambitions supérieures. C'est l'aspect social et promotionnel de l'éducation permanente.

Le réalisme et l'accessibilité de la solution qui sera mise en oeuvre pour permettre la promotion des travailleurs de tous les niveaux conditionnent la part d'autorégulation, que l'on voudrait prépondérante, entre l'accès à l'Université et l'accès aux formations plus modestes de techniciens et d'exécutant qualifié.

L'Université est ainsi amenée à reprendre sa finalité dans trois directions:

- l'élargissement social de son recrutement;
- l'extension de son service aux jeunes et aux adultes qui sont engagés dans la vie active et on révélé des aptitudes suffisantes pour suivre avec profit l'enseignement universitaire.
- l'adaptation des enseignements supérieurs à la diversité et au changement des postes de responsabilité dans la vie sociale et professionnelle.

Repenser les moyens

L'élargissement de la mission de l'Université dans le domaine de la formation, de l'actualisation et de la promotion des cadres appelle une réévaluation des moyens. Celle-ci s'impose d'autant plus que, parallèlement à l'évolution de cette mission l'on enregistre un enrichissement considérable des moyens pédagogiques grâce à l'intervention d'une technologie éducatrice. Celle-ci est encore loin d'avoir révélé l'ampleur et la souplesse de ses possibilités. Il faut s'attendre, de ce côté, par l'apparition d'aides pédagogiques diversifiées, à une véritable révolution de la relation pédagogique qui affectera tout ensemble l'éducation fondamentale. La formation initiale et la formation continuée, c'est à dire tout le champ de l'éducation

permanente.

Une nouvelle science appliquée, le génie pédagogique va inspirer la création de MEDIA permettant de développer l'éducation à tous les niveaux et pour toutes les personnes intéressées. Des techniciens spécialisées, des **ingénieurs pédagogiques** seront sans doute nécessaires pour fournir à des éducateurs remodelés toute l'infrastructure nécessaire à l'enseignement direct et au téléenseignement.

Pour préciser la distinction que nous avons en vue par l'emploi de ces deux termes, disons qu'il y a enseignement à distance ou télé-enseignement quand le maître qui émet le message et l'élève qui le reçoit ne sont pas au même moment au même endroit.

La relation pédagogique du téléenseignement suppose donc un intermédiaire matériel: système émetteur-récepteur en circuit ouvert ou fermé, disques, films, cassettes, vidéo-cassettes, documents des cours par correspondance, série d'items des enseignements programmés, sans oublier entendu, les documents plus traditionnels.

Le messenger matériel n'est pas forcément exclusif de toute intervention humaine: dans bien des cas, en effet, la relation pédagogique peut être facilitée par le recours à des moniteurs chargés de fournir éventuellement des explications complémentaires ou à des démonstrateurs chargés d'effectuer les expériences prévues par le programme.

Un enseignement donné en circuit fermé dans un même établissement est un téléenseignement; de même, un enseignement stocké sur disque ou sur bande magnétique et redonné sur place, est aussi un téléenseignement.

Ajoutons: que rien n'interdit de combiner l'enseignement direct avec le téléenseignement, dans l'éducation à plein temps: c'est en cela que résidera l'intégration

progressive des MEDIA dans l'ensemble des activités pédagogiques.

Les trois activités pédagogiques

Tout enseignement comprend pour être complet, trois opérations: la **diffusion** le **dialogue** et le **bilan**.

a) La **diffusion**, c'est à dire la transmission du savoir à tous les intéressés, et l'opération pédagogique pour laquelle l'effet multiplicateur des MEDIA est le plus spectaculaire; c'est celle qu'il est le plus facile de rendre massive, car elle est unique pour des auditoires pouvant attendre plusieurs millions de personnes, comme dans le cas des émissions de la télévision nationale.

b) Le **dialogue**, au contraire de la diffusion est, une opération individualisée: il s'établit entre l'enseignant et l'enseigné comme conséquence de la diffusion; il a pour but de s'assurer si le message a été bien compris, et d'apporter à l'élève les compléments ou les rectifications qu'appelle la façon dont il a réagi. Dans le cas de l'enseignement direct, ce dialogue s'établit d'autant plus aisément que le taux d'encadrement est meilleur; c'est à dire que le nombre des élèves ayant suivi la leçon du maître est plus réduit, l'idéal étant la conversation entre Socrate et ses disciples; le dialogue peut être introduit par le maître sous forme d'une interrogation écrite ou parlée. Il peut comprendre l'appréciation d'un travail exécuté par l'élève.

Il implique une évaluation par le maître de la qualité de l'assimilation par l'élève et la communication à celui-ci d'un jugement ou d'un conseil inspiré par cette évaluation. Ce jugement ou ce conseil constitue la **rétroaction**, acte pédagogique essentiellement personnalisé et qui assure à l'enseignement sa meilleure efficacité.

Dans le cas du téléenseignement le dia-

logue direct n'existe pas et, cependant la rétroaction individualisée n'est pas moins nécessaire. Le problème ainsi posé à la technologie des MEDIA est beaucoup plus difficile que celui qui consiste à élargir le champ de la diffusion. Il existe cependant des solutions répondant au souci de chaque intéressé de s'assurer qu'il a bien assimilé le message reçu, ou à son désir de combler telle lacune qu'il ressent; le «dialogue» dont il prend l'initiative s'établit grâce aux MEDIA conçus pour la réponse individuelle. Parfois une bande magnétique sera le massager particulièrement utile pour l'enseignement des langues. Des MEDIA plus élaborés possèdent en stock les réponses correspondant à toute série de situations et de questions prévisibles: tel est le cas du dialogue engagé avec un ordinateur dont la mémoire a été approvisionnée en réponses possibles. La rétroaction peut d'ailleurs être assurée par des moyens plus simples comme dans le cas des progressions pédagogiques appelées «enseignement programme». Grâce aux MEDIA permettant cette individualisation, l'étudiant convenablement initié, dispose d'un moyen discret et immédiat d'autoévaluation, un moyen qui ne l'intimide pas et ne l'incite pas à «tricher».

On peut espérer, avec les progrès de la technologie pédagogique que l'acte essentiel de la rétroaction individuelle pourra être réalisé, de plus en plus, par des MEDIA, dans des conditions plus efficaces, au niveau des grands effectifs, que la rétroaction assurée par un maître de l'enseignement direct dans une classe de 30 à 40 élèves.

c) **Le bilan** est l'opération qui consiste à apprécier le résultat de l'étude d'un programme formant un tout, réalisé sur une période donnée; les enseignements d'un cycle d'études, ou les exercices d'un stage, par exemple. Le bilan pédagogique est une évaluation globale, différente par

conséquent de l'évaluation ponctuelle qui intervient dans la rétroaction. L'évaluation globale conduit généralement à la prise d'une décision qui peut être l'admission à un Cours supérieur, ou la délivrance d'un certificat de succès, ou l'octroi d'un titre de capacité à exercer une profession.

La comptabilisation des évaluations ponctuelles - dite contrôle continu des connaissances - est un élément important dans l'établissement du bilan surtout quand celui-ci conduit à la délivrance d'un titre de capacité. En l'état actuel des choses, cette délivrance résulte le plus souvent d'un examen terminal, sans l'intervention de l'évaluation continue, encore qu'une évolution soit sensible en faveur d'un véritable bilan, faisant intervenir à la fois le contrôle continu et l'examen terminal.

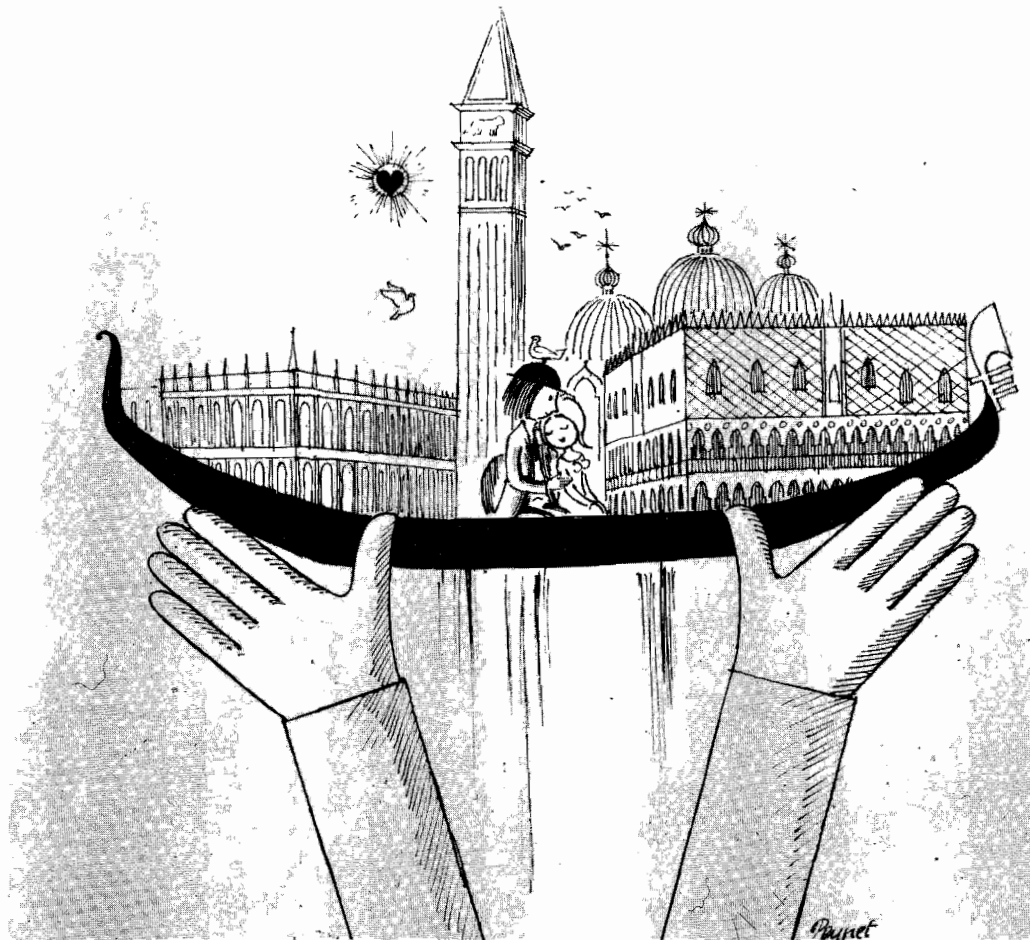
Malheureusement, la docimologie positive est encore balbutiante - pas celle, solidement fondée, mais stérile, qui consiste à analyser et parfois à dramatiser les insuffisances et les faiblesses des modes d'évaluation de la pédagogie traditionnelle dans les examens - mais celle qui constituerait une doctrine scientifique, définissant des critères précis à la place des éléments d'appréciation trop subjectifs qui sont encore en usage, et normalisant des unités et des moyens de mesure permettant une appréciation quantitative de chacun de ces critères.

Faute d'avoir atteint par la nature des critères et par leur formulation - la fiabilité et l'objectivité d'une opération scientifique - l'évaluation est encore un art où l'intuition et l'expérience des maîtres, et aussi les aléas, continuent de s'emmêler.

Il faut pourtant que les fonctions des cycles d'études reposent sur des éléments significatifs et crédibles, de telle sorte que, dans la mesure du possible, les facteurs d'appréciation se renforcent et les aléas se neutralisent. (à suivre)

IL FAUT SAUVER VENISE

Une exposition de dessins consacrés à la belle ville en péril



Une exposition de dessins humoristiques consacrés à Venise en péril a été inaugurée auprès du Conseil de l'Europe et sera ouverte au public jusqu'au 31 octobre 1973. Le dessin ont été sélectionnés parmi les oeuvres présentées au 25e Salon international de l'humour de Bordighera (Italie), dont le thème imposé était „Il faut sauver Venise.” Cette sélection comprend 150 dessins réalisés par des humoristes de 25 pays. Ci-contre le dessin que le caricaturiste français Peynet a spécialement exécuté pour l'Exposition du Conseil de l'Europe.



L'EDUCATION ET L'HOMME DU XXIeme SIECLE

Le projet 1 du Plan Europe 2000



UN COLLOQUE ORGANISE A BRUGES (BELGIQUE)

Le colloque organisé récemment sur ce thème à **Bruges** a réuni quelque 150 universitaires, étudiants ou professeurs, fonctionnaires d'organisations nationales et internationales ainsi que des représentants du monde syndical et de la presse venus d'Europe et des Etats-Unis. Ladislav Cerych, Directeur du colloque et Directeur du Projet 1, a tiré les **Conclusions générales**:

«Le Colloque 1973 du Collège d'Europe portait de deux idées pouvant être exprimées de la façon suivante: Il existe des problèmes cruciaux du développement politique, économique, social et culturel qui nécessitent des solutions européennes. La contribution des universités et de l'enseignement supérieur en général à l'élaboration de ces solutions est nécessaire, voire indispensable. Cette contribution peut devenir un catalyseur puissant de la coopération inter-universitaire. Une troisième idée était sous-jacente aux débats: dans quelle mesure cette participation et cette association des universités à l'élaboration des solutions aux tâches communes au niveau européen, donc cette relance de la coopération inter-universitaire, ne pourraient-elle être à la base de la politique d'éducation de la Communauté Européenne élargie. Quatre conclusions principales semblent pouvoir être tirées des débats de Bruges:

1. Ce qui fut proposé aux participants du Colloque représentait en fait le dévelop-

pement par les universités européennes de leur fonction de service public. En particulier un accord général a pu s'établir sur la nécessité d'un engagement commun des universités dans la recherche portant sur l'amélioration de la qualité de la vie. Propositions concrètes: une étude sur les effets de la télévision et des autres mass-media à travers l'Europe, une étude sur les aspects et conséquences de phénomènes tels que la contestation de l'utile la réaction contre la fragmentation du travail ou l'entrée en masse des adultes dans l'enseignement supérieur, des recherches sur des problèmes plus spécifiques tels que la pollution du Rhin.

2. Pour assumer ces tâches, il ne fait aucun doute que les systèmes d'enseignement supérieur européens devront subir des transformations structurelles profondes. Dans certains cas des institutions nouvelles du genre de l'Université Ouverte seront probablement nécessaires.

3. Quant à la coopération inter-universitaire dans le sens envisagé lors du Colloque de Bruges, c'est-à-dire comme association à des recherches et tâches communes, elle est indiscutablement souhaitée par toutes ou la grande majorité des universités européennes. Le problème principal semble être celui des mécanismes et des moyens nécessaires. Faut-il que des recherches et tâches communes soient définies et initiées par les universités ou par les pouvoirs publics au niveau européen? De quelle façon assurer les ressources financières indi-

PREMIER CONGRES EUROPEEN D'IMMUNOLOGIE

Le 1er Congrès européen des Sociétés d'Immunologie s'est tenu à Strasbourg du 4 au 7 septembre. Il a réuni près de 800 participants, chercheurs fundamentalistes ou cliniciens, où la représentation des jeunes était particulièrement forte. De nombreuses communications libres ont été présentées et discutées ainsi que des rapports de synthèse. Une table ronde, dont le sujet était: «le site actif des anticorps» a terminé cette manifestation.

La caractéristique de ce Congrès a été l'ouverture intellectuelle: sans que les grandes théories immunologiques actuelles aient été renversées, on peut dire que certaines de leurs conclusions ont été critiquées et de nombreux faits nouveaux exigent que les interprétations théoriques

ordinairement acceptées soient sérieusement révisées.

Dans le domaine de la connaissance de la structure chimique des anticorps, qui est du domaine où les faits sont très solides, des progrès importants ont été rapportés.

Un symposium suivi d'une table ronde a porté sur l'étude du groupe actif des anticorps. La connaissance de la structure chimique de cette région active est essentielle pour notre compréhension de la réaction entre l'antigène et l'anticorps. Il a été constaté un accord très complet entre les résultats provenant de différents laboratoires et utilisant des approches différentes.

sensibles?

Les moyens matériels existent. L'expérience du Plan Europe 2000 de la Fondation européenne de la culture a prouvé que même en Europe il était possible de mobiliser des sources de financement privées considérables. Mais il s'agit pour les universités de savoir formuler leurs projets et de savoir où s'adresser. Or, pour cela il paraît nécessaire de disposer d'un meilleur réseau de communications et de créer un corps intermédiaire approprié entre les pouvoirs publics et les universités.

4. La dernière considération concerne les rapports désirables entre universités européennes et la Communauté Européenne. Sans doute, beaucoup d'universités (ou universitaires) envisagent ces rapports avec une certaine crainte ou appréhension. Probablement ces craintes sont-elles pour une large part dues à l'expérience que des universités ont faite dans le cadre de l'Etat national où effectivement l'intervention d'un pouvoir public central a pu avoir des effets néfastes. Or, l'expérience des Etats

fédéraux prouve au contraire que le pouvoir au niveau fédéral a eu souvent une influence hautement positive sur le processus d'innovation et sur le renforcement de l'autonomie universitaire. Toutefois, pour qu'une telle influence bénéfique puisse s'exercer il faut disposer précisément de ce corps intermédiaire déjà évoqué. A travers lui la Communauté Européenne devrait pouvoir s'adresser aux universités de même que pour ces dernières il représenterait l'organe de liaisons mutuelles et de communications avec la Communauté

* * *

A l'époque où des entreprises multinationales et des organismes politiques transnationaux déterminent à un tel point la qualité de notre vie qu'aucune politique purement nationale ne peut apporter des solutions suffisantes, la coopération entre universités européennes doit non seulement être renforcée mais prendre des formes nouvelles et faire preuve d'imagination et de hardiesse».

LA DEUXIEME CONFERENCE EUROPEENNE DES MINISTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIR

Les Ministres responsables de l'Aménagement du Territoire de 20 pays européens se sont réunis en **Conférence publique** à la Grande Motte (France) pour renforcer leur coopération et la coordination de leur politique régionale.

Cette Conférence, organisée à l'invitation du Gouvernement français, sous les auspices du Conseil de l'Europe, visait principalement à promouvoir un développement harmonieux et équilibré des différentes régions en Europe. Elle a permis aussi d'amorcer le dialogue entre les «Neuf» et les autres pays européens sur la nouvelle politique régionale élaborée par les Communautés européennes.

On participé à la Conférence les Ministres des 17 pays du Conseil de l'Europe, de la Finlande, de l'Espagne et de la Yougoslavie, des représentants de plusieurs organisations internationales et, notamment M. George Thomson, Membre de la Commission des Communautés européennes, chargé de la politique régionale, et M. Th. Westerterp, Ministre néerlandais des Transports et Président de la Conférence européenne des Ministres des Transports.

Les débats se sont articulés autour de trois grands sujets :

1. Les problèmes urgents de l'aménagement du territoire européen et, notamment :

- une **politique cohérente des transports** dans le cadre des plans de développement régional.
- l'instauration de consultations préalables aux plans de développement dans les ré-

gions frontalières à tous les niveaux.
- la préservation de l'environnement et d'une économie saine dans des **zones de montagnes** au centre de l'Europe.

2. **La mise au point d'instruments de travail**, tels que des projections à long terme et des études prospectives, ainsi qu'une cartographie sur ordinateur.

3. L'avenir de la coopération européenne

Ce débat a précisé les conséquences pour les autres pays européennes de la mise en route de la nouvelle politique régionale des Communautés européennes et de dégager les formes de consultation et de coopération qui devront à l'avenir se réaliser au niveau de la «grande» Europe en matière d'aménagement du territoire.

Les conclusions de la Conférence ont été transmises aux Gouvernements intéressés sous forme de Résolutions adoptées à la fin des débats.

Une documentation très substantielle a été réunie pour cette Conférence. Des rapports qui ont servi de base aux discussions ont été préparés par plusieurs délégations nationales ainsi que par le Secrétariat du Conseil de l'Europe.

La Grande Motte, lieu de la Conférence choisi par le Gouvernement français, est une nouvelle station balnéaire aménagée sur le littoral méditerranéen du Languedoc-Roussillon. Une visite à un autre type de développement, la zone industrielle sidérurgique de Fos-sur-Mer, a été également prévue.

La première Conférence des Ministres de l'Aménagement du Territoire, également organisée par le Conseil de l'Europe, s'est tenue à Bonn (Rép. Féd. d'Allemagne) en septembre 1971. A cette occasion les Ministres ont fait valoir la nécessité d'une politique globale du développement harmonieux de toutes les régions d'Europe et ont jeté les bases d'une véritable coopération internationale dans ce domaine.

LE CONSEIL DE L'EUROPE DEFEND LES INTELLECTUELS RUSSES



Le chancelier autrichien Kreisky a répliqué aux critiques que les soviétiques lui ont adressées pour les déclaration qu'il fit en faveur de Sacharov et des autres dissidents russes, en affirmant que sa prise de position en faveur de la liberté d'opinion et de parole est légitimée par la Charte des Nations Unies «c'est-à-dire l'organisation à laquelle appartiennent même les Etats communistes».

Kreisky, qui avait été le premier chef de gouvernement à se déclarer en faveur des dissidents russes, est revenu sur le thème avec encore plus de netteté, lors du congrès de l'organisation internationale en faveur des victimes politiques, qui lieu à Vienne. En plus, Kreisky a déclaré aux journalistes qu'à Moscou aussi l'importance de l'opinion publique et de ses réactions est bien connue: la campagne en faveur des dissidents pourrait donc contraindre le Kremlin à prendre une attitude moins rigide envers les savants et les écrivains en polémique avec le régime.

On enregistre à présent de nouvelles prises de position en faveur de Sacharov, de Solgenitsine et de tous les intellectuels soviétiques victimes du régime. Les parlementaires du Conseil d'Europe ont fait chorus aux protestations qui de maintes parts s'élèvent contre la campagne en cours en U.R.S.S. contre les «dissidents».

Le député socialiste allemand Georg Kahn-Ackermann a annoncé à Strasbourg que la

commission de la culture et de l'éducation de L'Assemblée du Conseil d'Europe, dont il est le Président, exprime «son anxiété devant les faits récents qui se sont déroulés dans l'Union Soviétique et particulièrement en ce qui concerne les procès de Yakir et de Krasin ainsi que la violente campagne lancée contre Sacharov et Solgenitsine». La commission invite les 17 pays membres du Conseil d'Europe à vailler afin que lors de la seconde phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui, a commencé le 18 septembre à Genève, l'amélioration des relations entre pays au système social différent «soit accompagnée de mesures concrètes aptes à garantir la liberté d'expression de tous les pays européens sur la base de la convention européenne des droits de l'homme».

Le Ministre de l'Intérieur de l'Allemagne occidentale, Hans-Dietrich Genscher a déclaré à Wiesbaden: «Nous voulons épargner à notre peuple le jour où les intellectuels allemands seraient obligés de demander de l'aide à l'étranger, comme cela arrive à présent en U.R.S.S.»

On apprend de Stockholm qu'un député suédois, Per Ahlmark, a annoncé de vouloir présenter la candidature de Sacharov au prix «Nobel» pour la paix.

Le Premier Ministre australien Gough Whitlam lui aussi, a critiqué la manière d'agir de L'Union Soviétique envers ses intellectuels.

Ce mois à Strasbourg....

L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
DU CONSEIL DE L'EUROPE

Du mardi 25 Septembre au Mardi 2 Octobre 1973

La prochaine session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est tenue à Strasbourg du mardi 25 septembre au mardi 2 octobre 1973.

Cinq thèmes principaux ont été au centre des débats: problèmes politiques; culture et éducation; questions sociales/ population; économie; question juridiques / droits de l'homme.

- *Le débat politique* a porté sur l'Europe face aux grandes négociations (Conférence d'Helsinki, GATT).

La situation au Moyen-Orient fut également au centre des préoccupations de l'Assemblée grâce à la présence de Mme Golda Meir, Premier Ministre d'Israël qui a fait un exposé sur les problèmes qui se posent à son pays et les liens qui l'unissent à l'Europe occidentale.

- *Le débat culturel* fut consacré à la coopération européenne en matière de culture et d'éducation ainsi qu'à la liberté d'expression et au rôle de l'artiste dans la société européenne.

- *Le débat social* concernait les mesures visant à freiner la consommation de tabac et l'alcool (notamment l'interdiction de toute publicité), ainsi que l'intégration

des travailleurs migrants dans la société des pays d'accueil.

- Le rapport annuel de la Conférence Européenne des Ministres des Transports (CEMET) a été présenté lors du *débat économique*, marqué par l'exposé de M. Theodorus Westerterp, Ministre des transports et des voies d'eaux des Pays-Bas et Président en exercice de la CEMT.

- *Le débat juridique et droits de l'homme* ont porté sur:

- le droit de la mer
- le droit humanitaire en cas de guerre
- l'anniversaire (1973) de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de la Déclaration Universelle de l'ONU.

Les parlementaires se sont prononcés par ailleurs sur un rapport relatif à la Conférence des Ministres de l'environnement (Vienne, mars 1973). M. Hans-Dietrich Genscher, Ministre de l'Intérieur de la République fédérale d'Allemagne, fera un exposé dans le cadre de ce débat.

La session fut comme d'habitude publique. Pour la première fois, des parlementaires communistes siégeront à l'Assemblée, comme membres de la nouvelle délégation française.

LA SCIENCE ET LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION DANS LA SOCIETE

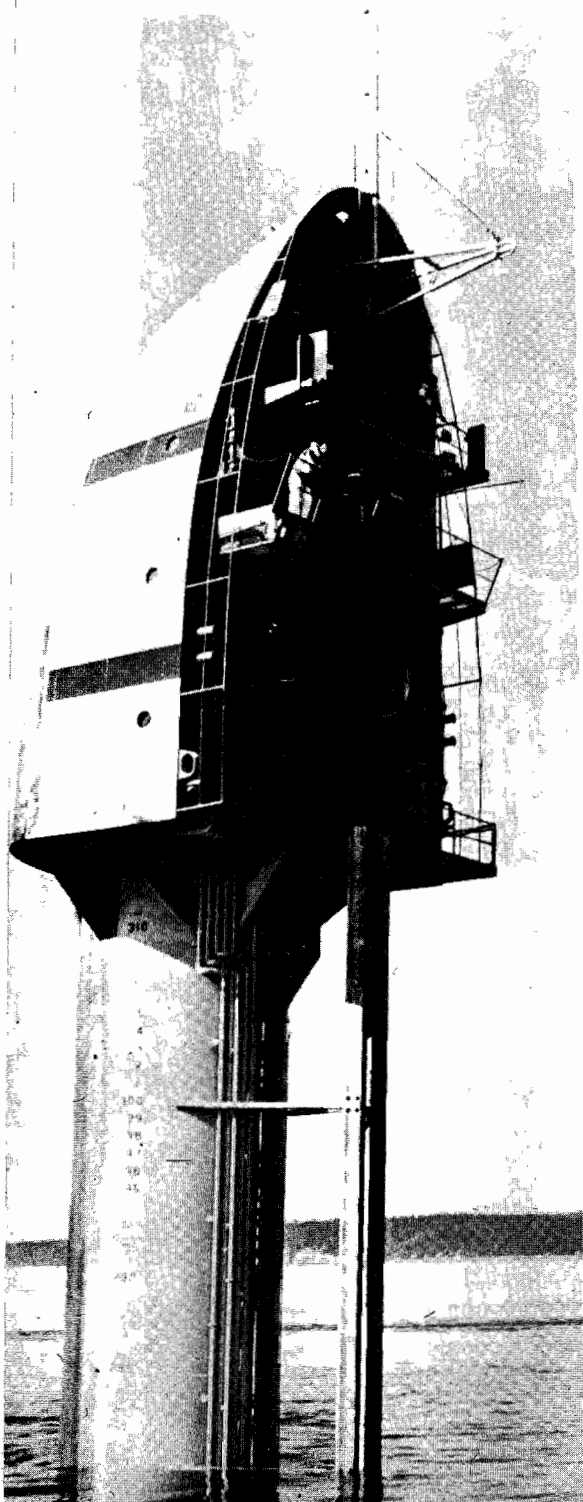
Des parlementaires du Conseil de l'Europe ont rencontré une vingtaine de personnalités du monde de la science, de l'industrie, des syndicats et du gouvernement, afin de discuter des moyens de développer le processus de prise de décision en harmonie avec l'évolution scientifique et technologique de la société moderne.

Ce Colloque s'est tenu au Conseil de l'Europe, les jeudi 13 et vendredi 14 septembre 1973.

Le Dr. Alexander King, Directeur Général aux Affaires scientifiques à l'OCDE, et le Prof. Umberto Colombo, Directeur du Strategic Planning, Montecatini-Edison Milan, ont préparé conjointement le rapport de base. En outre, le Prof. Raymond Hamelin, du Conseil des Fédérations industrielles d'Europe, a rédigé une communication sur la prise de décision dans l'industrie.

Ce colloque fait suite à la Conférence «Science et Parlement» organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Lausanne en avril 1972. La crainte que les découvertes scientifiques, de même que l'innovation et l'application technologiques ne dépassent rapidement les structures politiques et administratives, a été exprimée à cette Conférence. L'actuel processus de prise de décision dans la société, basé en grande partie sur des structures datant du XIXe siècle, a prouvé son impuissance à faire face efficacement à la gestion et au contrôle démocratique de l'évolution technologique.

En conséquence, les parlementaires ont décidé d'approfondir le problème; de rechercher tout d'abord les faiblesses techniques du système actuel et ensuite essayer d'y trouver des remèdes. Le but du Colloque est de chercher quelques solutions -même préliminaires - à ces problèmes



LES FRUITS VERTS DU NATIONALISME

Un article de M. François Visine

De 1948 à 1953 sous l'impulsion des Schuman, Bidault, Pleven...., la France a joué un rôle moteur dans l'organisation de l'Europe puis avec le rejet de l'armée européenne en 1954 elle a fait figure plus ou moins d'empêcher de danser en rond. Après 1953, le flambeau européen ayant été plus spécialement repris par les trois pays du BENELUX, grâce notamment au rôle des Bech, Beyen et Spaak, il fut possible d'ajouter à la CEE l'EURATOM et le Marché Commun. Les trois communautés Européennes ont depuis une quinzaine d'années constitué l'espoir des Européens mais avec les événements récents un certain pessimisme est devenu de mode. Les militants européens de la première heure (ceux du Congrès de l'Europe de 1948) ont cédé la place à des politiques moins enthousiastes et plus préoccupés de ce qu'il est convenu d'appeler les «réalistes nationales»; le Parlement Européen, toujours d'ailleurs dénommé dans les documents officiels gouvernementaux «Assemblée Parlementaire Européenne», n'arrive pas à obtenir un accroissement réel de ses compétences et une plus grande légitimité populaire; la Commission des Communautés Européennes s'est vue privée depuis janvier 1966 du pouvoir contraignant de décision vis-à-vis des gouvernements réunis en Conseil et elle est mise systématiquement à l'écart de toute négociation de caractère politique. Le législatif et l'essentiel de

l'exécutif du Marché Commun sont concentrés entre les mains du Conseil de Ministres des Neuf, Conseil qui ne décide sinon qu'à l'unanimité du moins que par consensus de tous les Etats, donc en l'absence de toute opposition. Imagine-t-on un législatif qui ne pourrait légiférer qu'en l'absence de toute opposition? Or c'est ce qui se passe dans le Marché Commun. Dans ces conditions, on comprend parfaitement qu'il est pratiquement impossible que le Marché Commun puisse progresser. Outre l'Union douanière, prévue dans le traité de Rome d'une façon détaillée, il a été possible d'instituer un Marché Commun agricole mais cela comme le disent de plus en plus les partenaires de la France parce que le Général de Gaulle y tenait beaucoup. Le Général de Gaulle n'a d'ailleurs jamais caché cette volonté française et en septembre 1965, au moment de la crise du Marché Commun, il devait déclarer en conseil français des ministres: «Nous avons voulu de toutes nos forces que l'agriculture entre dans le Marché Commun. Nous nous sommes battus pour cela et nous continuerons à le faire de manière telle que cette inclusion soit irréversible...» (déclaration du 15 septembre 1965). Tous les ministres de l'agriculture de la Vème République ont insisté sur l'importance pour la France du Marché Commun agricole mais ce qui est nouveau, depuis le départ du Général de Gaulle de la scène politique, c'est que les

partenaires de la France sont de moins décidés à continuer à financer l'agriculture française dans le cadre d'une politique agricole d'ailleurs de moins en moins communautaire si parallèlement la France n'accepte pas d'aller de l'avant dans la construction européenne et de financer des politiques régionale et sociale communautaires. En dépit des sommets de la Haye (décembre 1969) et de Paris (octobre 1972), ni l'Union monétaire, ni l'union économique, ni l'union politique, ni la politique régionale, ni la politique sociale... ni... ni... ne progressent réellement et si l'hypothèse de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun a été enfin levée par contre subsiste celle des relations à établir avec les Etats-Unis. Phénomène plus grave encore, la France, ayant pris vis-à-vis de ses Alliés une certaine distance au sein de l'OTAN et ayant amorcé la politique de détente puis d'entente et de coopération avec l'URSS, commence à éprouver certaines craintes sur les conséquences possibles de l'amélioration considérable des relations américano-soviétiques des conférences sur la sécurité et la coopération en Europe et sur les réductions de forces en Europe, et de l'Ostpolitik du Chancelier Brandt....

En fait, l'URSS avec une grande habileté profite de la renaissance des nationalismes en Europe Occidentale alors que ces mêmes nationalismes constituent l'obstacle essentiel à l'organisation de l'Europe libre dans une communauté de destin. **Les fruits du nationalisme restent verts.** Les propos acerbes relevés dans la presse ces derniers temps dont le modèle est celui de l'interview de M. Chirac à l'hebdomadaire «le point» (numéro du 13 août), les mises en garde multiples qui toutes procèdent de grandes susceptibilités nationales... doivent conduire les responsables européens, les membres du Parlement Européen et

les quelques rares militants authentiques qui subsistent encore à faire le point et à réagir. En cinq ans, de 1948-1953, alors que Staline menaçait l'Europe libre, des progrès considérables furent accomplis sur la voie de l'unité européenne. Staline mort, les Européens ont progressivement repris leurs querelles... et en vingt ans, malgré certaines apparences, la montée des nationalismes s'est précisée à un point tel que dans le cadre du Marché Commun le marchandage économique et financier à court terme semble devenir la règle. Je donne ceci... mais tu donnes cela. On s'étonne alors que la jeunesse se détourne de l'Europe.. d'une Europe qui n'a ni âme, ni volonté, ni ambition, ni vision. On parle de plus en plus des «huit» et du «un» (la France). Certains militants européens avaient pensé que le départ du Général de Gaulle de la scène politique permettrait un réinsertion de la France dans une Europe moins multinationale donc plus transnationale ou communautaire. Ils avouent aujourd'hui qu'ils se sont trompés d'où une raison supplémentaire à leur abattement... Chacun observe et se tait alors que les chantres des nationalismes portent leurs coups avec une certaine audace... sans se rendre compte qu'ils creusent le fossé d'une civilisation qu'ils prétendent le mieux représenter et sauvegarder. Sous prétexte d'habileté, ils séparent les problèmes politiques des problèmes économiques, financiers ou militaires alors que tous ces problèmes sont intimement liés... Mais personne n'est dupe de leur tactique surtout pas M. Brejnev qui sait que le temps travaille pour l'URSS puisque les malheureux Européens de l'Ouest n'ont ni la sagesse ni l'intelligence de comprendre que leur sauvegarde est dans leur union.. puisqu'ils sont victimes des démons des nationalismes, nationalismes qu'il faut surtout savoir entretenir et exploiter.. Jusqu'où ira cet abandon d'une Europe certes riche é-

conomiquement mais faible parce que divisée faible d'ailleurs non seulement militairement mais aussi politiquement et territorialement. A plus long terme ce sera la mise de la richesse économique de l'Europe libre au service de l'URSS et sa «finlandisation». Dans une étape intermédiaire ce sera, objectif visé par l'URSS depuis 1954, la neutralisation de l'Allemagne de l'Ouest (RFA) même si cette dernière n'est pas consentante. On s'explique alors d'autant mieux la nécessité pour la RFA de ne pas déplaire aux Etats-Unis. Ce n'est pas la faute de la RFA si l'Europe du Marché Commun n'est organisée ni politiquement ni militairement et en l'absence d'une Europe réelle capable de se défendre, on comprend aisément, si elle protection américaine à la protection française parce que cette dernière est militairement moins impressionnante (seuls les Etats-Unis ont la parité nucléaire avec l'URSS) et parce que psychologiquement et politiquement elle pose des problèmes délicats (les Etats-Unis sont géographiquement éloignés de l'Allemagne de l'Ouest alors que le poids de l'histoire est lourd dans les relations bilatérales franco-allemandes).

Qu'il s'agisse des problèmes allemand, français, belge, anglais, italien..., ce n'est que dans une approche communautaire que l'Europe peut résoudre certaines de ses contradictions que ces dernières soient d'ailleurs d'ordre politique, économique, militaire, voire linguistique. L'approche strictement nationale ou plutôt **nationalitaire** s'avère comme étant une faillite complète. Elle ne peut conduire qu'à l'aggravation des divisions entre Etats désunis d'Europe, condition première sinon de leur asservissement du moins de leur soumission à une puissance extra-européenne. Une Europe européenne plurinationale ou plutôt nationalitaire est une contradiction dans les termes; la seule Europe européenne pos-

sible et valable est une Europe communautaire, transnationale dans laquelle les Etats qui la composent auront transféré une partie de leurs compétences à un pouvoir commun, pouvoir à la fois exécutif, législatif et judiciaire. Au bord du gouffre l'Europe va-t-elle enfin se ressaisir? D'où peut venir le souffle d'espoir? En cet été 1973, il semble que la seule institution capable du sursaut salutaire soit le **Parlement Européen**.

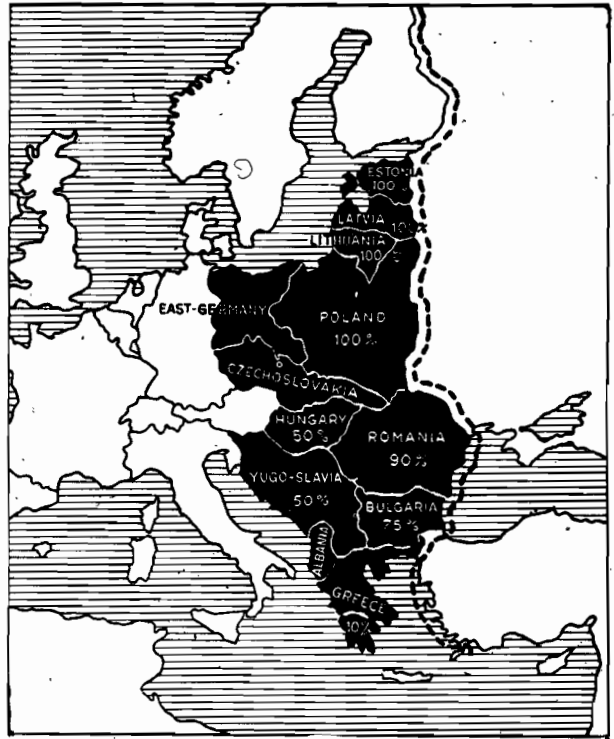
Mesdames, Messieurs les Parlementaires Européens, un militant vous adresse une supplique. L'Europe libre, victime des nationalismes, se meurt et court à sa perte. Dépositaires d'une volonté et d'un engagement européens vous devez prendre d'urgence des initiatives qui permettraient d'instituer enfin une «Communauté Politique Européenne» qui pourrait s'inspirer du projet adopté le 10 mars 1953 par vos aînés alors membres de l'Assemblée Ad Hoc. Il y a déjà plus de 20 ans de cela! L'union Européenne qu'on nous promet pour 1980 est un objectif qui s'éloigne et qui ne permettra pas de faire face à la situation. Il y a urgence. Vous devez réagir vite et avec foi dans l'Europe. Vous savez mieux que quiconque que certaines dispositions institutionnelles des Traités de Rome, celles qui ont trait plus spécialement aux pouvoirs de la Commission des Communautés Européennes, ont été délibérément violées.. Devez-vous? Pouvez-vous rester silencieux alors que les nuages s'amoncellent sur notre vieille Europe, vous les dépositaires de volontés de peuples qui veulent continuer à vivre dans la paix, la liberté, la fraternité et le respect de leurs diversités... Mesdames, Messieurs le Parlementaires Européens, votre heure est venue... soyez les garants de ces volontés et contribuez avec toute votre énergie à faire de l'Europe une communauté de destin. L'histoire vous en saura gré.

François VISINE

le principe de souveraineté violé à Yalta

Voici la carte de l'Europe de l'Est cédée par Churchill à la Russie le 9 octobre 1944 à Moscou.

Cette division devait être sanctionnée à Yalta en février 1945.



LA CHINE, LA RUSSIE ET L'EUROPE UNIE

On a beaucoup parlé et écrit sur le dernier voyage que le Président français Monsieur Pompidou a réalisé en Chine, il y a quelque temps: En cette Chine de Mao qui "en patronnant trop ouvertement l'Europe Unie vient de rendre sa construction un peu plus difficile", comme il a été souligné dans la Presse française.

Ce point de vue vaut la peine d'être exposé, surtout comme M. Alfred Fabre-Luce l'a exprimé ("Le Monde" du 20.9.1973): "On fera valoir que la nouvelle complexité de la situation internationale a, au contraire, incité le gouvernement de Moscou à une politique de détente, d'ouverture à l'Ouest. Cette tentative de séduction est assez impérieuse et pourrait un jour devenir menaçante. (Un tribunal vient de condamner en Finlande un Ministre coupable d'avoir révélé une secrète pression de l'U.R.S.S.). En ce sens, M. Chou En-lai n'a pas tort de dire que la détente est un phénomène superficiel. Mais le seul moyen de parer au danger est de combiner la fermeté avec l'absence de toute provocation Mais pas de conversations militaires avec un rival idéologique, avec un pays lointain dont l'aide éventuelle paraît bien aléatoire. Il serait déplorable que les prochains progrès de l'Europe puissent être mis en relation avec des calculs stratégiques de la Chine".

Bulletin européen

Ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P.E. ARGENTIERI, Alexander ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G.W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRANDEN, Pietro CAMPILLI, P. CAPELLE, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L.E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DI DOMENICO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W.N. EWER, Enrico FALCK, Hertha FIRNBERG, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Eugenio GATTO, Pietro GERBORE, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A.V. GIARDINI, Guido GONNELLA, Jonathan GUINNES, W.A. 't HART, Wladimir JONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWING, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Jean MONNET, Umberto MONICO, Angelo MORRETTA, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Erich MULHMANN, Frédéric NEPVEU-NIVELLE, Pier Fausto PALUMBO, Costas PAPAPANOS, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Alexander von RANDA, Peter RATTAZZI, Olivier REVERDIN, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LOETTE, A.G. SAMOY, Leopold SENGHOR, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Tom STACEY, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, François VISINE, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

Bulletin européen

Fondé par Prof. Dr. J. C. Dragan

Rédacteur responsable: Dante Ferrari

Direction - Rédaction: Via Larga 11 - MILAN - Tél. 870.487/893.209

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2.000	Etranger	Dollars 3,-
Abon. d'Honneur	5.000	Abon. d'Honneur	10,-

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Reg. Trib. Rome N. 2840 du 15.12.1951 - Centro Grafico Spazio - Via M. Rosso 15 - Milano